

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21247**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Productions végétales spécialité : expérimentation, expérimentateur du végétal

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Havre (Ministère de l'enseignement supérieur)	Monsieur le président de l'université du Havre

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expérimentateur est chargé de mener des recherches sur les végétaux qui concernent la sélectivité ou l'efficacité de produits phytosanitaires, les techniques culturales, la sélection variétale ou encore les méthodes de détection précoce des maladies. Il met en œuvre, applique et exploite les protocoles d'essai ou d'enquête quelque soit le domaine de production végétale (grandes cultures, horticulture, arboriculture, maraîchage...). Les professionnels exercent en bureaux, en laboratoires ou directement sur des parcelles d'exploitation réservées aux tests expérimentaux. Le travail s'effectue généralement en équipe. L'expérimentateur se déplace souvent pour des réunions ou pour colloques, soit sur le terrain, il doit être autonome et polyvalent. Ces recherches sur le végétal s'inscrivent dans un cadre de normalisation européenne qui intègre des pratiques respectueuses de l'environnement. Le retrait de nombreux produits phytosanitaires, pour lesquels il faut trouver des alternatives culturales, conjointement au développement de l'agriculture raisonnée et de l'agriculture biologique exigent la professionnalisation des acteurs.

Etre capable de réaliser des essais expérimentaux quelque soit la culture agronomique

Maîtriser les statistiques en vue d'interpréter les résultats expérimentaux

Utiliser les logiciels et outils modernes de la communication

Connaître les exigences des plantes dans leur environnement

Posséder les connaissances professionnelles en biotechnologie végétale, agronomie et protection phytosanitaire

Respecter l'environnement

Connaître la réglementation en vigueur

Etre autonome

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel est amené à travailler dans des organismes de recherche publics, des instituts techniques membres de l'Association des Centres Techniques Agricoles, des Chambres d'agriculture ou des entreprises privées - firmes ou producteurs

- Chargé d'expérimentation pour l'élaboration, la mise en place et l'analyse des résultats d'essais variétaux, de technique culturale ou de protection phytosanitaire quelque soit le domaine végétal.

- Conseiller agricole

- Inspecteur phytosanitaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Approfondissement des connaissances théoriques :

Physiologie végétale ; Biochimie ; Biologie Moléculaire

Biologie végétale ; Botanique ; Ecologie

Unité professionnelle :

Les dispositifs expérimentaux

Biotechnologie végétale ; Protection phytosanitaire ; Agronomie

Formation générale :

Economie-Droit

Statistiques appliquées

Anglais ; **Communication**

Projet tutoré

Stage : 16 semaines

Elaboration, mise en place, analyse d'un essai expérimental

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le président du jury + 5 autres membres enseignants issus des 2 établissements partenaires
En contrat d'apprentissage	X	Le président du jury + 5 autres membres enseignants issus des 2 établissements partenaires
Après un parcours de formation continue	X	Le président du jury + 5 autres membres enseignants issus des 2 établissements partenaires
En contrat de professionnalisation	X	Le président du jury + 5 autres membres enseignants issus des 2 établissements partenaires
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE	X	Le président du jury + un professionnel du secteur d'activité + le responsable du diplôme + le directeur de la formation continue + un enseignant-chercheur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 3 septembre 2013

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 9 décembre 1999

Licence professionnelle n° 20001241

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à R613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-lehavre.fr>

Service OISEAU : 02.32.74.42.29/28

oiseau@univ-lehavre.fr

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lehavre.fr>

Site internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université du Havre : Normandie - Seine-Maritime (76) [Le Havre]

Université du Havre - 25 rue Philippe Lebon - BP1123 - 76063 Le Havre cedex

tél : 02.32.74.40.00

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université du Havre- UFR ST - 25 rue Philippe Lebon - BP1123 - 76063 Le Havre cedex

tél : 02.32.74.40.00

Horthithèque - site de la Vatine - 32 rue Alfred Kastler - 76130 Mont Saint Aignan

Historique de la certification :